

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Vers un retour à la normale progressif dans les 3 parcs à conteneurs de La Louvière, selon un horaire d'ouverture limité et dans le respect des mesures de sécurité.**

### Horaires d'ouverture

- Uniquement du lundi au vendredi de 10h à 17h45. Fermés le week-end.

### Déchets autorisés

Depuis le lundi 11 mai, 5 types de déchets sont autorisés :

- les déchets verts,
- les papiers-cartons,
- les inertes (gravats, déchets de démolition, briquillons, graviers, pierres, mais aussi le laitier, les terres de déblai, tuiles, carrelages, les débris de céramique, etc.)
- le bois,
- l'asbeste-ciment (uniquement au parc à conteneurs de Saint-Vaast).

**Dès le lundi 18 mai, l'ensemble des déchets sera à nouveau accepté.**

Pour chaque type de déchet, la quantité maximale est fixée à **1 m<sup>3</sup> et le nombre de passages à un par semaine.**

### Conditions d'accès inchangées

Seuls les citoyens possédant une carte d'accès aux parcs à conteneurs de La Louvière peuvent se rendre au sein des parcs.

Si vous n'avez pas (ou plus) votre carte d'accès, contactez le Service Environnement au **064 77 39 98** afin de prendre un rendez-vous pour la délivrance de votre carte.

- Il ne faut pas prendre rendez-vous afin d'accéder aux parcs à conteneurs ;
- Les visites sont limitées à un seul passage par semaine et par ménage avec un maximum d'1m cube par type de déchets acceptés.

### Mesures de sécurité :

La Ville de La Louvière tient à ne pas mettre en péril la santé de ses collaborateurs et des citoyens qui se rendront dans les parcs à conteneurs. Les mesures de sécurité décrites ci-dessous devront dès lors être appliquées de manière stricte.

- Les citoyens qui se rendent au parc à conteneurs doivent impérativement porter un masque au minimum de confort, sans quoi, ils se verront refuser l'accès ;
- Il est demandé de ne pas s'attarder sur les sites et de respecter en tout temps, la distanciation sociale de 1,50 m ;
- Les mineurs âgés de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à circuler au sein du parc à conteneurs ;
- L'accès au local des préposés est strictement interdit.
- L'accueil au sein des parcs à conteneurs s'organisera comme suit :
- Le respect des différentes règles et mesures de sécurité sera déjà contrôlé dans la file d'attente. Les citoyens qui ne les respectent pas ne pourront pas accéder au parc à conteneurs et seront invités à faire demi-tour ;
- Les citoyens doivent impérativement rester dans leur véhicule que ce soit dans la file d'attente ou à l'accueil, vitres fermées. Le nombre de personnes par véhicule est limité à deux maximum ;
- La carte d'accès doit être présentée de l'intérieur du véhicule avec les vitres fermées ;
- Le nombre de voitures présentes à l'intérieur du parc à conteneurs sera limité à un véhicule à la fois par conteneur accessible au déchargement avec présence de deux personnes maximum par véhicules ;
- Aucun matériel de type pelle, brosse, etc. ne sera mis à disposition des citoyens par la Ville. Les citoyens doivent dès lors se munir de leurs propres outils et en aucun cas, ceux-ci ne peuvent être prêtés à d'autres usagers présents dans le parc à conteneurs ;
- Les collaborateurs des parcs à conteneurs ne sont pas autorisés à manipuler les déchets déposés et ne pourront fournir aucune aide lors du dépôt de ces derniers dans les conteneurs.

L'ensemble de ces consignes devra impérativement être respecté par chaque visiteur, sous peine d'exclusion immédiate du site. Afin d'assurer le respect de ces mesures de sécurité, la Ville de La Louvière a demandé et obtenu le soutien de la Police et met à disposition des gardiens de la paix à l'entrée des 3 parcs à conteneurs de l'entité.

### **Courtoisie de rigueur**

La Ville de La Louvière souhaite insister auprès des citoyens sur l'importance de se rendre dans les parcs à conteneurs uniquement en cas d'absolue nécessité.

Par ailleurs, les mesures de sécurité spécifiques mises en place généreront un temps d'attente plus important à l'entrée des parcs à conteneurs mais elles sont nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Il est donc demandé à tous de faire preuve de patience et de courtoisie en cette période particulière.